Compte rendu de l'atelier 4 :

DESSINE TON PARC ! #1

Mercredi 27 septembre 2017, 18h-20h au centre-social de la Carraire

CR rédigé par les Robins des Villes et Safran Conceptions Urbaines.

Participants :

- 19 personnes, dont des représentants du centre-social et du Conseil Citoyen,
- Olivier Michel, service Politique de la Ville de Miramas,
- Benoît Campion et Cécile Meurou (Safran Conception Urbaine -SCU) et Julia Canet et Dominique LOT (Robins des Villes).

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Lancement de la 2e phase du projet (septembre-décembre 2017),

- Travailler les échelles et sélectionner les variantes d'usage,

- À partir des usages souhaités pour le parc énoncés lors des ateliers de la phase 1 (*jouer – faire du sport – se promener – se reposer –jardiner – se rencontrer – faire des évènements)*, approfondir la forme et les fonctions peuvent prendre chacun des aménagements, ainsi que leur localisation.

RAPPEL DU DÉROULÉ DE L'ATELIER

1/ INTRODUCTION

L'équipe de SCU a rappelé le contexte du projet et les orientations définies lors de la phase 1 (*la présentation est disponible sur le site architizen*), puis a annoncé les objectifs de la 2e phase. De septembre à décembre, 5 ateliers, réalisés avec les habitants, permettront la réalisation d'un Plan guide d'aménagement pour le parc et de fiches programme.
Robins des Villes a rappelé le déroulé de l'atelier, visant à positionner sur une carte des aménagements identifiés lors de la 1ère phase, et à les sélectionner en fonction de leur échelle ainsi que de contraintes identifiées (proximité des habitations, accessibilité, …).

2/ TRAVAIL SUR TABLE

Les participants se sont organisés en deux groupes : l'un pour travailler sur la Place Legras, l'autre sur l'espace boulodrome. Ils ont été invités à positionner des gabarits de variantes d'usages (jouer, faire du sport, jardiner, se reposer, se déplacer/se promener, se retrouver/convivialité) sur une photo aérienne de l'espace à l'échelle 1/200e. Ces supports d'échanges et de débats ont permis à chaque groupe de sélectionner des aménagements et de les positionner dans l'espace. Leurs arguments étaient notés au fur-et-à mesure.

3/ CONCLUSION

Chacune des tables a présenté le résultat de sa réflexion à l'autre groupe. Chacun était invité à commenter les choix réalisés.

Les prochains ateliers ont été rappelés:

- samedi 7 octobre: Quelle végétation pour le parc?
- mercredi 11 octobre: dessine-ton parc (suite)
- mercredi 11 au vendredi 13 octobre: chantier de construction
- mercredi 8 novembre: retour sur le Plan Guide 1
- samedi 18 novembre: retour sur le Plan Guide 2

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

- **PLACE LEGRAS**

Ci-dessous est présentée une carte qui restitue le travail effectué sur la place Legras. Les participants, dans la continuité de ce qui avait été proposé lors de la 1ère phase, veulent créer un espace calme et ombragé, dit « naturel ».
Le tableau qui suit expose les arguments et commentaires avancés par les participants pour chaque choix d'usage et leur emplacement.

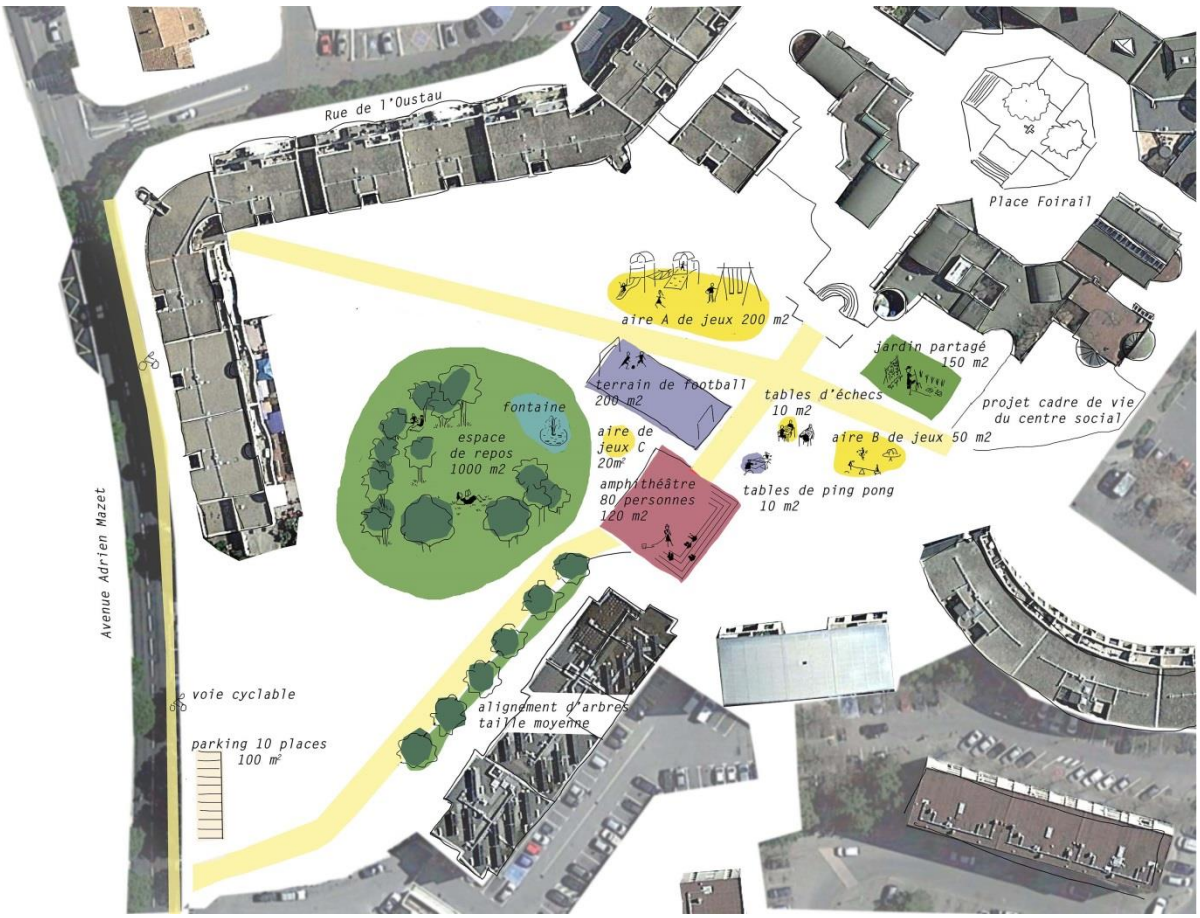

- Jouer
- Se retrouver / espaces conviviaux
- Jardiner / se reposer
- Se déplacer : cheminements pour piétons et circulations douces
- Accéder : parking
- Végétaux : arbres et arbustes
- Eléments aquatiques
- Faire du sport

Carte réalisée par les participants à l'atelier.

AMENAGEMENT CHOISI	ARGUMENTAIRE
Aire de jeux A (200m²) Aire de jeux B (50m²)	Deux aires de jeux, pour les grands et les petits. Positionnées loin des habitations afin de limiter les nuisances sonores > elles ont été placées au centre du parc. Une aire pourrait être placée plus proche de la crèche pour les plus petits. Il est rappelé que les enfants ne jouent pas le soir, donc pas de bruits en ces créneaux. Entourées de végétation, celà pourrait permettre à la fois de faire de l'ombre et d'atténuer le bruit généré.
Aire de jeux C (20m²)	Il est également proposé l'installation de petits jeux pour enfants disséminés au centre du parc, pouvant couvrir de petites superficies (10 à 20 m²).
Tables de ping-pong (10 m²) Tables d'échecs (10 m²)	Possibilité de faire vivre le centre-social qui pourrait mettre à disposition des pions pour les tables de jeux. Ainsi, il serait judicieux de placer ces tables pas trop loin du centre-social.
Jardin partagé (150 m²)	L'envie d'un espace de jardinage existe, mais nécessite une gestion. Un jardin, "ça ne tiendra jamais"! "Ce sera saccagé"! Certains suggèrent un espace fermé pour qu'il soit préservé, mais d'autres sont contre l'idée de privatiser un espace, créant ainsi un lieu réservé à une part de la population, en plein cœur de parc. Il est proposé de commencer par la culture d'une petite parcelle pour essayer, avec quelque chose qui soit bien organisé et règlementé. Une animatrice du centre-social a ainsi proposé de le positionner à proximité du centre-social, qui pourrait s'en occuper, notamment avec un groupe de femmes intéressées pour cultiver les plantes aromatiques ou quelques légumes pour des repas partagés.
Espace de repos (1000 m²)	Espace de repos, il serait judicieux de ne pas le positionner à proximité d'un passage qui pourrait être bruyant, mais plutôt à proximité des habitations, car c'est calme et ça fait de la verdure pour les habitants. Aujourd'hui l'espace à proximité de l'avenue A.Mazet est calme, mais si on aménage le passage il le sera moins.
Projet cadre de vie	*C'est un espace à proximité du centre-social, qui a été réservé par la structure pour un projet particulier pour améliorer le cadre de vie du quartier.*
Terrain de football (200 m²)	Conserver et aménager le terrain de foot existant ? Ce sujet porte à débat. Disposer d'un terrain de jeux pour les petits pourquoi pas, mais plutôt favoriser les terrains de sports aménagés, trop bruyants, du côté du boulodrome.

Amphithéâtre (120 m²)	Un petit amphithéâtre constituerait un lieu de rencontre et pouvant accueillir de petits spectacles des enfants de l'école par exemple. Il pourra prendre la forme de simples assises autour d'un espace plutôt ouvert. Les participants le voient bien au niveau de l'ombrière construite par le collectif Etc (ancienne fontaine), qui offre quelques assises face à une scène.
Fontaine	Pour tout aménagement d'un espace public ou parc, les participants trouvent indispensables de disposer de plusieurs points d'eau (fontaine ou robinet).
Parking 10 à 15 places ?	Un petit parking en plus serait bien pour les commerces. Si c'est nécessaire, on peut en installer un petit à proximité de l'avenue A.Mazet à l'entrée de la place Legras, notamment si l'aménagement du parc attire des personnes extérieures au quartier. Autrement, il serait préférable de favoriser le stationnement-minute ou d'installer un parking-"place du marché" de l'autre côté de l'avenue *(se référer à l'espace boulodrome)*.
Voie cyclable	Installer une piste cyclable le long de l'avenue Adrien Mazet est indispensable. Il serait bien d'en positionner également au sein du parc, notamment pour traverser la Place Legras.
Cheminements	Pour les déplacements quotidiens, se baser sur les chemins informels existants. Le chemin "en rond" du projet originel pourra être supprimé ou bien conservé pour la promenade.
Promenade plantée	Il est proposé de positionner un alignement d'arbres le long du chemin qui borde la nouvelle résidence, à l'entrée de la place Legras, permettant de faire une coupure vis-à-vis du bruit pouvant être généré par les différents passages. Certains habitants souhaitent également une végétation plus importante devant l'immeuble UNICIL, de la même mamière, pour diminuer le bruit et favoriser la fraicheur.

Les participants ont longuement hésité à installer au sein de la place Legras une aire de musculation. Finalement, cette option a été écartée pour cet espace car elle pourrait attirer du monde. A priori, ce genre d'espace n'est pas trop bruyant, sauf quand les jeunes ramènent de la musique, et ce, pouvant être à toutes heures, même la nuit!

Le positionnement du marché a fait débat. Un marché doit être visible, accessible, et en lien avec les commerces existants. A proximité de l'Avenue A.Mazet? Pas suffisamment de visibilité. En pieds d'immeubles? Trop bruyant dès 5 ou 6 heures du matin, et des déchets à ramasser. Finalement, un marché semblerait approprié de l'autre côté de l'avenue A.Mazet, en face du tabac, devant le gymnase. Cet espace pourrait être un parking, dont une part accueillerait le marché 1 ou 2 fois par semaine. Ce pourrait être un marché de fruits et légumes, une boulangerie, des aliments bio > un marché alimentaire.

- **ESPACE BOULODROME**

Ci-dessous suit la carte synthèse du travail effectué en atelier sur l'espace du boulodrome. Les participants souhaitent faire de ce lieu un endroit où l'on peut faire du sport (en lien avec le gymnase et le stade existants), mais aussi un cadre de rencontre et d'animation, comme identifié lors de la 1ère phase. Ils insistent sur l'aménagement de cheminements pour les scolaires qui rejoignent le collège ou la maternelle ainsi que des traversées sécurisées sur l'avenue Adrien Mazet.

- Jouer
- Se retrouver / espaces conviviaux
- Jardiner / se reposer
- Se déplacer : cheminements pour piétons et circulations douces
- Accéder : parking
- Végétaux : arbres et arbustes
- Eléments aquatiques
- Faire du sport

Carte réalisée par les participants à l'atelier.

AMENAGEMENT CHOISI	ARGUMENTAIRE
Espace pique-nique (500 m²)	A l'emplacement du boulodrome, un espace ombragé, agréable pourrait être installé, agrémenté de grandes tables ou de tables individuelles pour pouvoir organiser des piques-niques ou pour des moments plus intimes. Pour cet usage, il faudra penser à un éclairage adapté. La possibilité de jouer aux boules sur cet espace doit demeurer.
Kiosque (70 m²)	Aujourd'hui le kiosque est très peu utilisé. L'édifice devrait toutefois être conservé pour, par exemple, abriter une ginguette. Cet usage nécessitera un point d'eau et de l'électricité.
Conserver le terrain de Terrain de boules associatif	Un débat s'est instauré entre les participants sur l'occupation et le succès du terrain de boules associatif/ club de boules lyonnaises. Pour certains, il est très utilisé et apprécié, il faut donc *le "protéger (…), ça a du succès!"*, pour d'autres, son occupation deux fois par an ne justifie pas une telle emprise dans le parc.
Amphithéâtre (500 m²)	Les participants proposent l'utilisation du talus existant pour l'installation d'un amphithéâtre, pouvant accueillir des spectacles et animations diverses, comme les spectacles organisés cet été dans le cadre des 'Vacances à Miramas'. Conserver / planter des arbres permettra de garantir des ombrages sur les gradins. La grande scène serait plutôt tournée vers le boulodrome, afin que le bruit gêne moins sur la place Legras. Cet amphithéâtre est également positionné assez loin de l'avenue A. Mazet pour ne pas entendre le bruit de la circulation.
Parking et marché (300 m²)	A proximité du gymnase, il est proposé de créer une aire de parking, qui pourra temporairement accueillir un marché. Celui-ci sera visible depuis l'avenue A. Mazet, ce qui le rendra donc plus attractif. Il ne s'agira pas d'un grand marché, mais de quelques étals, alimentaires.
Placette végétalisée (500 m²)	A l'entrée du boulodrome, elle invitera les habitants à pénétrer dans cet espace et sera un point de jonction avec la place Legras. C'est un espace où l'on peut s'asseoir, discuter, se détendre. Certains coins devront être abrités de la route (végétation). Il est proposé de privilégier une végétation méditerranéenne, sèche.
Suppression des gradins le long du stade Méano et conservation des toilettes/point d'eau	Les participants aimeraient que soient supprimés les gradins qui obstruent la vue pour plus de continuité entre le boulodrome et le stade Méano. L'installation d'une clôture ou d'un grillage pourrait néanmoins être nécessaire afin de retenir les ballons. Conserver les toilettes et point d'eau est indispensables dans un tel parc.

Parcours sportif –plusieurs agrès de 10 à 20 m²)	Il est proposé d'installer des agrès, sous forme de parcours sportif, disséminés le long du cheminement de l'ancien canal, entre le gymnase et l'avenue Jean Moulin, et pourquoi pas sur la place Legras. Les joggeurs pourront également emprunter ce parcours. Les agrès multiples favorisent l'utilisation par tous, filles et garçons (barres parallèles, cadre à grimper, planche abdominale, pont de singe, saut de haies, espaliers…)
Terrain multisports/basket (1100 m²)	Il pourrait être intéressant d'utiliser le parking entre le stade Méano, le club de boules et l'avenue Jean Moulin pour aménager un terrain multisports. Certains participants défendent l'intérêt de ce parking. Mais d'autres proposent le report de ces places sur le parking des cars au nord du stade.
Chemin le long de l'ancien canal	Aménagement d'un cheminement, sous les arbres, large d'environ 2 mètres le long de l'ancien canal, qui rejoint le boulodrome à l'avenue Jean Moulin, en passant par l'école.
Parking (1500 m²)	En lien avec l'installation éventuelle d'un terrain multisports sur l'espace de parking existant, ils est proposé en contre-partie la création d'un parking sur l'espace de parkings des cars, utilisé peu fréquemment. D'autre part, en ce sens, il faudrait déplacer le monument en hommage à Francis Méano.
Passage piétons	Ajouter des passages piétons à travers l'avenue Adrien Mazet permettrait de • sécuriser la traversée des personnes qui se rendent au gymnase depuis la rue de l'Oustau, • permettre une meilleure continuité entre les deux espaces du parc, au niveau de la placette végétalisée imaginée.

A NOTER

Les éléments présentés dans les cartes et tableaux précédents sont ceux qui ont été proposés par les participants à l'atelier, avec un argumentaire correspondant au choix des aménagements et à leur localisation. La réflexion va se poursuivre durant les prochains ateliers et ce document pourrait évoluer en conséquence. Enfin, lors des 2 ateliers « retours sur le Plan guide », les architectes de SCU pourront échanger et justifier des modifications éventuelles de ces propositions en fonction de la faisabilité technique et financière.